



LH2

Les Français et la santé solidaire

Anne-Laure GALLAY
Directrice d'études
Département Opinion
Tél : 01 55 33 20 90
anne-laure.gallay@lh2.fr

Eléna RATOI
Chargée d'études
Département Opinion
Tél : 01 55 33 21 38
elena.ratoi@lh2.fr

Institut LH2
46, rue de l'Echiquier
75010 Paris



Novembre 2009

www.lh2.fr



La méthodologie

- **Sondage réalisé pour : Le CISS**
- **Dates de réalisation : Les 30 et 31 octobre 2009**
- **Méthodologie : enquête réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.**
- **Méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille après stratification par région et par catégorie d'agglomération.**

Nous rappelons que toute diffusion des résultats de cette enquête doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut, la taille d'échantillon.

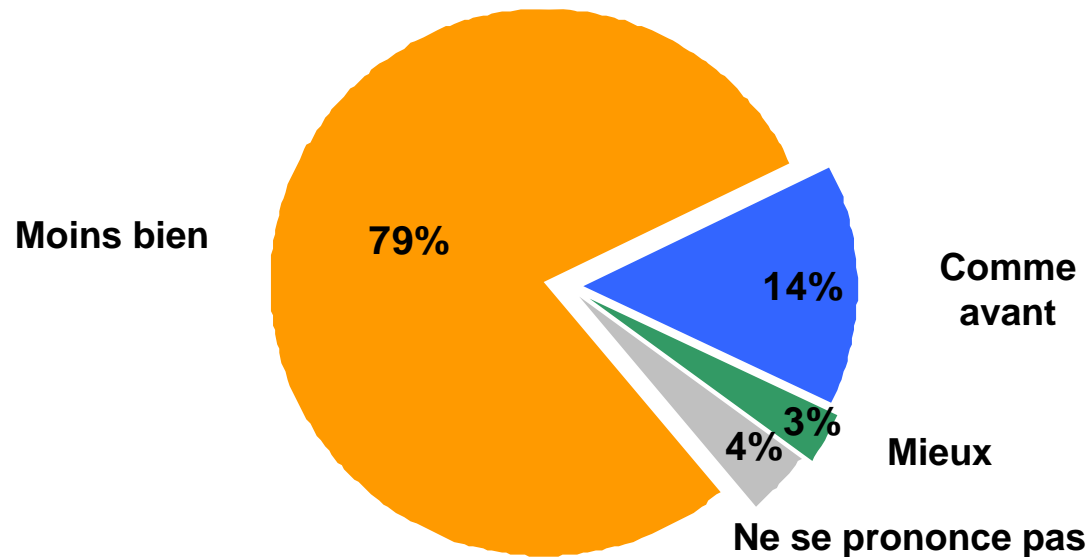
Les données émanant de sous-catégories de population connaissent les marges d'erreur inhérentes aux résultats d'enquêtes quantitatives.



Près de 8 Français sur 10 ont noté une baisse des remboursements de la part de la Sécurité sociale

Base : À l'ensemble de l'échantillon

Par rapport aux dernières années, avez-vous le sentiment que la Sécurité sociale rembourse les dépenses de santé... ?

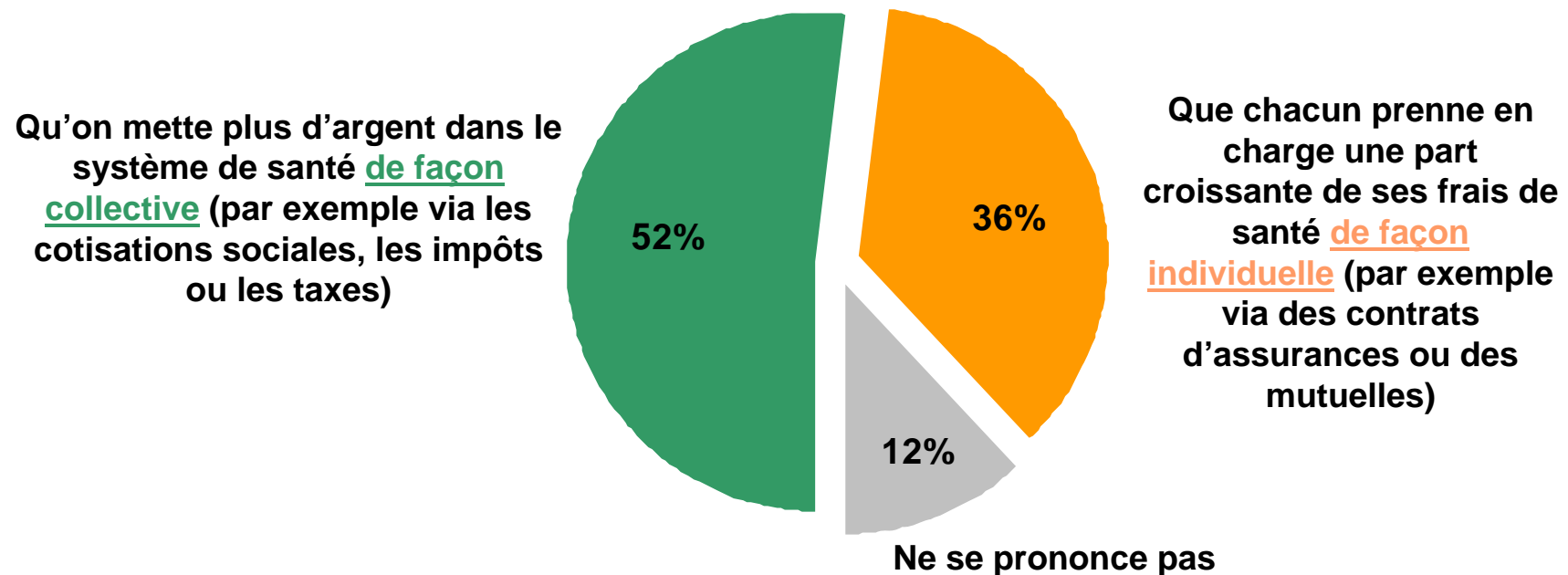




Les Français privilégient le financement collectif pour faire face à la croissance des dépenses de santé à l'avenir

Base : À l'ensemble de l'échantillon

Face à la croissance des dépenses de santé, pensez-vous qu'il soit préférable ?





Près de la moitié des Français sont prêts à accepter des contraintes pour une meilleure organisation et efficacité du système de santé

Base : À l'ensemble de l'échantillon

Pour chacune des affirmations suivantes, pour permettre une meilleure organisation et efficacité de notre système de santé, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord ?

ST D'ACCORD

ST PAS D'ACCORD

Il faut imposer **des contraintes aux médecins** (qui limitent par exemple la liberté de choix de leur d'installation)

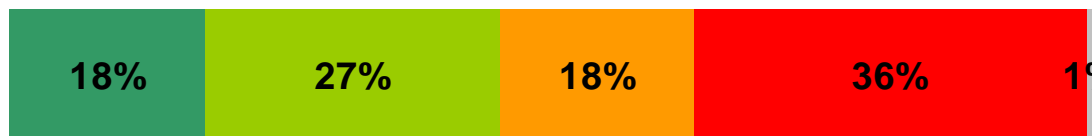
52 %



44 %

Il faut imposer **des contraintes aux usagers** (qui limitent par exemple la liberté de choix de leur médecin)

45 %



54 %

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ NSP



Principaux enseignements (1/2)

Avoir une photographie du ressenti des Français concernant le remboursement des frais de santé par l'Assurance maladie et les solutions privilégiées sur le plan financier et organisationnel pour faire face à la croissance des dépenses de santé : tel était l'objectif du sondage commandé par le CISS à l'institut LH2 à l'occasion de la conférence de presse qu'il organise le 16 novembre sur le thème « Santé solidaire en danger ? ». L'étude, réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1008 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, les 30 et 31 octobre 2009 derniers, est riche d'enseignements.

S'agissant de la prise en charge des frais de santé par l'Assurance maladie, le constat est unanime, une majorité écrasante de Français (79%) a le sentiment aujourd'hui que **la Sécurité sociale rembourse moins bien les dépenses de santé par rapport aux dernières années**, un constat certainement lié à la multiplication des forfaits et franchises et au déremboursement de certains médicaments. Les personnes plus âgées (88% des 50-64 ans) et 84% des retraités, dont les besoins en matière de santé sont importants, abondent encore plus fortement dans ce sens ainsi que les sympathisants de gauche (85% contre 72% des sympathisants de droite).

Si 14% des Français ne notent pas de changement dans la prise en charge des dépenses de santé par rapport à avant, on note que seule une très faible minorité (3%) estime que le niveau de remboursement des frais par la Sécurité sociale s'est améliorée.

Compte tenu de la croissance des dépenses de santé et afin d'augmenter les recettes, **les Français restent attachés au principe de santé solidaire puisqu'ils privilégient le fait de mettre plus d'argent dans le système de santé de façon collective (52%)**. A noter néanmoins qu'une part non négligeable (36%) estime préférable que chacun prenne en charge une part croissante de ses frais de santé de façon individuelle via, par exemple, des contrats d'assurances ou des mutuelles.

L'adhésion à l'égard du financement individuel évolue fortement avec l'âge : si les 25-34 ans y sont plus favorables que la moyenne (42%, + 6 points), les 50-64 ans, appréhendant par avance des dépenses supplémentaires, ne sont que 28% à préférer prendre en charge eux-mêmes une part croissante de leurs frais de santé.



Principaux enseignements (2/2)

On observe également un clivage net entre les sympathisants de droite (52%) et plus précisément de l'UMP (56%) qui se montrent largement plus favorables à l'égard du financement individuel que les sympathisants de gauche (27% alors que 66% sont pour le financement collectif).

Les personnes ayant de faibles revenus se révèlent aussi plus prudentes quant à un financement individuel (26% des personnes dont les revenus du ménage sont compris entre 1000 et 1500 euros par mois, soit des revenus au-delà du seuil requis pour bénéficier de la CMU, tout en restant modestes).

Par ailleurs, et il s'agit d'un des enseignements les plus forts du sondage, **loin d'être totalement opposés au fait d'imposer des contraintes aux usagers** (qui limitent par exemple la liberté de choix de leur médecin), **les Français semblent partiellement prêts à accepter des contraintes** lorsqu'il s'agit d'améliorer l'organisation et l'efficacité de notre système de santé : 45% sont d'accord avec cette option alors qu'un peu plus que la moitié (54%) y est opposée. Il faut souligner que l'acceptabilité de la mesure est plus fortement partagée par les personnes les plus âgées (52% des 65 ans et plus). Les cadres (73%) s'avèrent les plus réticents à cette solution, comme les personnes disposant des plus hauts revenus (63% des personnes dont les revenus du ménage sont supérieurs à 3000 euros) et les sympathisants de gauche (60%).

Pour autant, si 45% de l'ensemble des Français se disent d'accord avec cette solution, on ne note néanmoins pas d'adhésion franche puisque seules 18% des personnes interrogées se déclarent « tout à fait d'accord » avec cette proposition. L'opposition est plus nette avec plus d'un Français sur 3 (36%) qui se dit « pas du tout d'accord ».

Par ailleurs, **une part importante de Français (52%) estime que pour permettre une meilleure organisation et efficacité de notre système de santé il est nécessaire d'imposer des contraintes aux médecins**. On note cependant que seuls 16% des répondants sont « tout à fait d'accord » avec ce point, preuve que **pour une meilleure organisation et efficacité du système de santé, les usagers n'exigent pas forcément beaucoup plus de contraintes s'agissant des professionnels de santé que d'eux mêmes**.